

A l'attention du personnel du secteur Handicap Wallon



CNE
Non-Marchand

Ensemble
on va
plus haut

Les travailleurs de la Région wallonne sont en colère !

Le personnel de vos institutions sera-t-il à nouveau considéré comme moins essentiel que d'autres ?

La CNE demande à ce qu'il puisse bénéficier d'une prime d'encouragement similaire à celle qui sera bientôt payée au personnel des hôpitaux !

Ce vendredi 13 novembre, le Gouvernement fédéral a décidé de débloquer un budget considérable pour que tout le personnel des Hôpitaux bénéficie d'une prime exceptionnelle dite « d'encouragement ».

Il s'agit, de cette manière, de reconnaître et d'encourager la mobilisation de tout ce personnel pendant la deuxième vague.



Et en Région Wallonne ?

Au niveau du Gouvernement wallon, un budget de 260 millions d'€ (phasé sur 4 années) a été annoncé depuis la mi-juillet pour revaloriser les métiers du secteur. Nous pourrions enfin revaloriser de manière pérenne vos métiers pour les rendre attractifs, et tenables tout au long de la carrière, et ce, par étape, dès 2021.

Encore faudrait-il que les négociations s'entament enfin, et qu'elles ne portent que sur les revendications syndicales.

MAIS nous ne pourrions pas admettre que les difficultés rencontrées quotidiennement sur le terrain, et de manière particulièrement intense lors de cette deuxième vague, ne soient pas prises en considération, alors que pour d'autres, c'est le cas !

- Vous êtes confrontés à la maladie, ainsi qu'au décès de vos bénéficiaires qui sont également des profils à risque ;
- Vous êtes confrontés à une surcharge de travail, liée à des procédures supplémentaires, ainsi qu'à l'absence de collègues malades ou en quarantaine ;
- Vous travaillez dans des formes d'organisation du travail intenses, pour empêcher au maximum la propagation du virus au sein des institutions ;
- Vous manipulez du matériel de protection (masques - surblouses - gants - visières) et encadrez des bénéficiaires gravement malades sans avoir jamais été formés à ces routines ;
- Vous craignez ramener la maladie au sein de votre famille ;
- Vous continuez malgré tout à apporter un accompagnement le plus qualitatif possible, en étant créatifs, dans un contexte de confinement où tout doit être repensé, adapté.

La CNE a interpellé la Ministre Morreale afin qu'un avantage similaire soit affecté au personnel du Secteur du Handicap. Nous demandons à ce qu'un budget one shot soit dégagé rapidement pour qu'une prime d'encouragement puisse être attribuée d'ici la fin décembre 2020.

La CNE lance dès aujourd'hui une campagne d'interpellation vers la Ministre Morreale, ainsi que vers le Ministre-Président, afin de vous permettre d'exprimer votre colère.

N'hésitez pas à y participer.
Nous vous tenons informés.

Vos permanents Non Marchand

Sarah Devigne : sarah.devigne@acv-csc.be
Fabien Boucquéau : fabien.boucqueau@acv-csc.be
Maïté Snyders : maite.snyders@acv-csc.be
Sylvie Pottiez : sylvie.pottiez@acv-csc.be
Alain Antoine : alain.antoine@acv-csc.be
Nicolas Cahay : nicolas.cahay@acv-csc.be

Comment participer à la campagne CNE ?

- En envoyant une carte postale aux ministres
<https://www.lacsc.be/cne/cartes-postales-enragees>
- En postant une photo de vous et vos collègues en colère, avec le visuel de la campagne, sur la page FB CNE Non Marchand en action
<https://www.facebook.com/La-CNE-Non-marchand-en-action-103594058065999> avec **#colereRW**



**Avec la CNE,
cultivons
la solidarité !**

